

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

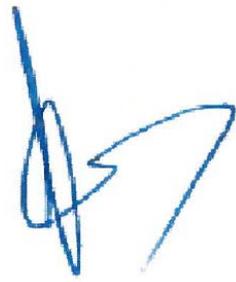
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 13634  
Numéro SIREN : 432 518 041  
Nom ou dénomination : DNCA FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2021 sous le numéro de dépôt 26769



# DNCA Finance

S.C.S.

COMPTES ANNUELS

Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

Eric FRANC  
Gérant  
18/02/2021



19 place Vendôme  
75001 PARIS  
Tél. 01 58 62 55 00  
R.C.S. PARIS B 432 518 041  
[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

# DNCA Finance

## Compte de résultat

	<i>en k€</i>	
	2020	2019
Production vendue	282 080	242 279
Autres produits	197	50
<b>PRODUITS</b>	<b>282 277</b>	<b>242 329</b>
Autres achats & charges externes	-80 228	-80 200
Impôts, taxes et vers. Assim.	-9 760	-7 393
Salaires et Traitements	-39 520	-26 723
Charges sociales	-16 318	-12 392
Amortissements et provisions	-455	-374
Autres charges	-22	-23
<b>CHARGES</b>	<b>-146 302</b>	<b>-127 105</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>135 975</b>	<b>115 224</b>
Produits financiers	64 126	1 707
Charges financières	-1 312	-752
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>62 813</b>	<b>955</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>198 788</b>	<b>116 178</b>
Produits exceptionnels	8	254
Charges exceptionnelles	-996	-74
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-988</b>	<b>180</b>
Participation des salariés	-3 927	-4 340
Impôts sur les bénéfices	-2 787	-5 696
<b>RESULTAT NET</b>	<b>191 087</b>	<b>106 322</b>

<i>en k€</i>				
ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 034	938	96	82
Fonds commercial	10		10	10
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	3 907	1 991	1 916	1 541
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	10		10	1 015
Autres immobilisations financières	512		512	486
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 473</b>	<b>2 928</b>	<b>2 545</b>	<b>3 133</b>
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	118 737		118 737	50 933
Fournisseurs débiteurs	244		244	42
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 640		6 640	1 085
Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires	86		86	
Autres	200		200	241
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commande	76		76	213
Valeurs mobilières de placement	103 117	274	102 843	45 569
Disponibilités	105 588		105 588	68 758
Charges constatées d'avance	1 761		1 761	1 450
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>336 448</b>	<b>274</b>	<b>336 174</b>	<b>168 291</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>341 921</b>	<b>3 202</b>	<b>338 719</b>	<b>171 424</b>

PASSIF	en k€	
	Au 31/12/20	Au 31/12/19
Capital social ou individuel	1 634	1 508
Prime d'émissions, de fusion, d'apport...	8 861	4 987
Réserve légale	151	151
Autres réserves	3 533	
Report à nouveau	-15 307	-24 597
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>191 087</b>	<b>106 322</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>189 959</b>	<b>88 372</b>
Provisions pour risques	365	
Provisions pour charges	1 273	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 638</b>	
<i>Emprunts</i>		15
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15
Emprunts et dettes financières diverses	14	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 944	32 477
<i>Personnel</i>	50 469	32 685
<i>Organismes sociaux</i>	18 630	11 902
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	3 015	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	189	225
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 873	4 735
Dettes fiscales et sociales	80 176	49 548
Autres dettes	989	1 013
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>147 122</b>	<b>83 052</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>338 719</b>	<b>171 424</b>

Désignation de la société : DNCA FINANCE SCS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 338 719 keuros et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 191 087 keuros.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a eu une durée de 12 mois et a couvert la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général, selon les dispositions du règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en keuros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et le cas échéant, des pertes constatées.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

	Durée de vie prévue
Concessions, logiciels et brevets	1 à 3 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 20 ans
Mobilier	4 à 10 ans

### Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participation et autres titres immobilisés sont le cas échéant dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture.

Ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'utilité à la date d'arrêté ou de leur coût d'acquisition. Les éventuelles moins-values latentes font l'objet d'une dotation pour dépréciation.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité.

### Chiffres d'affaires et créances

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de commissions facturées à des OPCVM. La facturation est réalisée soit mensuellement, soit trimestriellement, soit semestriellement en fonction de la nature des commissions facturées.

Les factures à établir sont essentiellement des frais de gestion de l'activité de la gestion collective. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

S'agissant des commissions de performance, elles sont comptabilisées quand elles sont devenues définitivement acquises à la société de gestion.

### Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, la différence fait l'objet d'une dépréciation.

La comptabilité des valeurs mobilières de placement est réalisée suivant la méthode du « premier entré, premier sorti ».

### Engagements de retraite

Les avantages dont bénéficie le personnel sont comptabilisés dans la rubrique « Frais de personnel ».

Dans les avantages postérieurs à l'emploi tels que les régimes de retraite et les indemnités de fin de carrière, on distingue :

- Les régimes à cotisations définies, comprenant principalement les régimes de retraite de base de la sécurité sociale et les régimes de retraite complémentaires de l'AGIRC et de l'ARRCO pour lesquels l'entreprise n'est pas engagée sur le niveau des prestations. Les cotisations appelées au titre de ces régimes sont comptabilisées en charge de l'exercice.
- Les régimes à prestations définies pour lesquels DNCA Finance s'engage, de manière formelle ou implicite, sur un montant ou un niveau de prestations, donnent lieu à évaluation. Cette évaluation est réalisée sur un rythme annuel par des actuaires indépendants. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels.

Les obligations de DNCA Finance en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié.

Conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Indemnité de fin de carrière : la convention collective de la société renvoie aux dispositions légales ; pour les salariés transférés en septembre 2020 d'Ostrum, l'indemnité de fin de carrière renvoie aux accords du Groupe Natixis .

La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles :

- La probabilité de durée de service futur du salarié ;
- Le niveau de rémunération future ;
- L'espérance de vie ;
- La rotation du personnel.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- Age de départ : 63 ans
- Accroissement des salaires : 2,28%
- Taux d'actualisation : 0.45%

Au 31 décembre 2020, l'engagement s'élève à 1 259 keuros et il est couvert à hauteur de 1 026 keuros par un contrat d'assurance. Par ailleurs, on trouve au bilan de DNCA Finance une provision de 668 keuros, résultant de l'apport partiel d'activité Ostrum et du maintien du régime spécifique aux salariés ex-Ostrum en application de l'article L1224 du Code du travail.

### Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de Direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

### Rémunérations variables

Au titre des rémunérations variables, DNCA Finance verse à certains de ses salariés des bonus.

En application de la Directive Ucits V et selon les dispositions de la politique de rémunération de DNCA agréée par l'AMF, pour les salariés qualifiés de preneurs de risque, cette rémunération peut faire l'objet d'un différé.

Les conditions d'acquisition de ces bonus conduisent à provisionner l'intégralité des bonus attribués au titre de 2020 dès la fin de l'année 2020.

### Intégration des comptes des succursales italienne et luxembourgeoise

Les états financiers des succursales italienne et luxembourgeoise, établis d'après les règles locales, sont retraités suivant les principes comptables français et intégrés à la comptabilité de DNCA Finance après élimination des opérations réciproques. La succursale contribue à hauteur de 12 mois quand la succursale luxembourgeoise contribue pendant le dernier mois de l'exercice.

## 2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

### ▪ Crise sanitaire

Depuis mi-mars 2020, DNCA Finance a activé son plan de continuation des activités, à raison des mesures de confinement décidées par le gouvernement français. Les collaborateurs de DNCA ont été placés en télé-travail et ont assuré la continuité des activités.

DNCA Finance n'a activé aucun des mécanismes de soutien mis en place par le gouvernement français pour faire face à la période de confinement.

La crise sanitaire a affecté le niveau des encours gérés directement et indirectement par DNCA Finance ; les effets conjugués de valorisation et de décollecte ont conduit à une baisse des encours au 1er trimestre 2020.

### ▪ Distribution et acompte sur dividendes

Le 25 mars 2020, l'assemblée générale a approuvé la distribution d'un dividende de 64 500 keuros.

Le 24 juillet 2020, suite à l'accord donné par le Comité de Surveillance, le Gérant, en application de l'application des dispositions de l'article L. 232-12 du Code de Commerce, a procédé à la distribution d'un acompte de dividende d'un montant de 29 000 keuros.

### ▪ Apport des activités de gestion actions et obligations convertibles d'Ostrum Asset Management

Afin de mettre en œuvre le partenariat avec la Banque Postale Asset Management portant sur les activités de gestion assurantielle, taux, crédits et monétaire, Ostrum Asset Management a conclu en juillet 2020 avec DNCA Finance un traité d'apport relatif à certaines activités de gestion actions et convertibles. En conséquence, en date du 30 septembre, 22 personnes ont été transférées d'Ostrum Asset Management vers DNCA Finance en vue de gérer des fonds actions et convertibles pour un montant total de 8 milliards d'euros.

En application des dispositions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des normes comptables relatif au plan comptable général, les apports ont été évalués sur la base de leur valeur nette comptable, s'agissant d'une opération d'apport partiel d'actif constituant une branche complète d'activité et impliquant des sociétés sous contrôle commun. L'actif net apporté s'élève à 4 000 keuros et est principalement constitué à l'actif de créances clients (7 874 keuros) et au passif de provisions pour risques (713 keuros), de dettes fournisseurs (911 keuros) et de dettes fiscales et sociales (2 314 keuros).

Pour la rémunération de l'apport, la valeur réelle de l'activité apportée a été retenue, soit 65 000 keuros ; DNCA Finance a émis 845 parts sociales au profit d'Ostrum Asset Management, pour un montant de capital de 126 keuros et une prime d'apport de 3 874 keuros.

Au 31 décembre 2020, l'impact de cette opération sur le bilan est marginal. Au compte de résultat, les revenus des activités apportées s'élèvent à 11 766 keuros.

### ▪ Transmission universelle de patrimoine de DNCA Courtage

DNCA Finance a initié en 2020 une simplification de son organisation. Avec effet au 3 novembre 2020, DNCA Finance a absorbé DNCA Courtage, sa filiale détenue à 100%.

En application des dispositions du Plan Comptable Général, cette opération a été comptabilisée à la valeur comptable. Le boni de fusion s'élève à 237 keuros, calculé comme la différence entre l'actif net reçu, soit 252 keuros et la valeur comptable de la participation, soit 15 keuros. Ce boni de fusion est représentatif des résultats accumulés non distribués ; il a donc été comptabilisé en produit financier.

Au 31 décembre 2020, l'impact de cette opération sur le bilan et le compte de résultat est marginal.

### ▪ Changement de société de gestion de la SICAV DNCA Invest et transmission universelle de patrimoine de DNCA Finance Luxembourg

DNCA Finance a initié en 2020 une simplification de son organisation, notamment pour ses activités luxembourgeoises.

En date du 1<sup>er</sup> octobre 2020, DNCA Finance est devenue la société de gestion de la SICAV luxembourgeoise DNCA Invest, en lieu et place de DNCA Finance Luxembourg.

En date du 3 décembre 2020, DNCA Finance a absorbé DNCA Finance Luxembourg, sa filiale détenue à 100% et a transféré à une succursale nouvellement créée et établie à Luxembourg les actifs et passifs reçus lors de l'opération de transmission de patrimoine. La nouvelle succursale a pour objet la supervision de la gestion administrative déléguée de la SICAV luxembourgeoise DNCA Invest et la commercialisation des produits DNCA en Belgique et au Luxembourg.

En application des dispositions du Plan Comptable Général, l'opération de transmission de patrimoine a été comptabilisée à la valeur comptable. Le boni de fusion s'élève à 62 761 keuros, calculé comme la différence entre l'actif net reçu, soit 63 761 keuros et la valeur comptable de la participation, soit 1 000 keuros. Ce boni de fusion est représentatif des résultats accumulés et non distribués depuis 2014 ; il a donc été comptabilisé en produit financier.

A fin 2020, l'impact de cette opération sur le bilan est une augmentation de 91 553 keuros de l'actif, dont 35 037 keuros sur les valeurs mobilières de placement et 46 399 keuros sur les disponibilités.

## 3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## Chiffre d'affaires

Valeurs en k€	2020	2019
Commissions de gestion	126 176	126 999
Délégations de gestion	55 225	73 096
Commissions de mouvement	8 857	8 058
Commissions de performance	88 947	31 648
Autres éléments	2 874	2 478
<b>Total</b>	<b>282 080</b>	<b>242 279</b>

## Résultat financier

Valeurs en k€	2020	2019
<b>Produits financiers</b>		
Gain de change	31	6
Produits nets sur cessions de VMP	1 072	728
Reprise des dotations aux provisions de VMP	25	974
Boni de fusion	62 997	
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur emprunt	0	-1
Intérêts bancaires	-7	-3
Perte de change	-34	-28
Pertes nettes sur cessions de VMP	-1 086	-721
Dotation aux dépréciations de VMP	-184	
<b>Total</b>	<b>62 814</b>	<b>955</b>

## Résultat exceptionnel

Valeurs en k€	2020	2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits sur opération de gestion courante	8	254
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges sur opération de gestion	-81	-74
Dotation pour risques et charges exceptionnelles	-915	
<b>Total</b>	<b>-988</b>	<b>180</b>

**Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

Le taux d'impôt appliqué est de 31% conformément à l'article 205 du CGI.

Compte tenu de la forme juridique de DNCA Finance, seul l'impôt dû au titre des associés commanditaires est comptabilisé au prorata de détention des droits financiers détenus par les associés commanditaires au cours de l'année.

Le taux d'intérêt financier des associés commanditaires est de 0,01% au 31 décembre 2020 contre 14,87% au 31 décembre 2019.

	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat après impôts</i>
Résultat courant et participation	194 861	-2 801	192 060
Résultat exceptionnel	-988	14	-974
<b>Résultat comptable</b>	<b>193 873</b>	<b>-2 787</b>	<b>191 087</b>

## 4. NOTES SUR LE BILAN

## Tableau des immobilisations

Valeurs brutes en k€	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>	10			10
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	1 090	70	-126	1 034
Immobilisations incorporelles	1 100	70	-126	1 044
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>	1 349	351		1 700
<i>Matériel de transport</i>	65			65
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	1 623	545	-26	2 142
Immobilisations corporelles	3 037	895	-26	3 907
<i>Autres participations</i>	1 015		-1 015	
<i>Autres titres immobilisés</i>		10		10
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	486	26		512
Immobilisations financières	1 501	36	-1 015	522
<b>Actif immobilisé</b>	<b>5 638</b>	<b>1 001</b>	<b>-1 166</b>	<b>5 473</b>

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de logiciels. Elles incluent également un fond commercial inscrit à l'actif depuis le 31 décembre 2003 suite à la fusion avec la société DNC Investissement SAS pour un montant de 10 keuros.

## Amortissements des immobilisations

Valeurs brutes en k€	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	1 008	55	-126	938
Immobilisations incorporelles	1 008	55	-126	938
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>	670	155		824
<i>Matériel de transport</i>	38	10		48
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	789	357	-27	1 119
Immobilisations corporelles	1 496	521	-27	1 991
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 505</b>	<b>576</b>	<b>-152</b>	<b>2 929</b>

**Actif circulant**Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 128 254 keuros et le classement par échéance s'établit comme suit :

Valeurs brutes en k€	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	512		512
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	118 737	118 737	
Fournisseurs débiteurs	244	244	
Avances et acomptes versés sur commandes	76	76	
Etat	6 725	6 725	
Autres	200	200	
Charges constatées d'avance	1 761	1 727	33
<b>Total</b>	<b>128 254</b>	<b>127 709</b>	<b>545</b>

Produits à recevoir

Le solde des clients est essentiellement constitué des revenus reconnus au titre du mois de décembre 2020. Ils seront facturés et perçus début 2021.

Valeurs brutes en k€	Montant
Clients	2 370
Clients factures à établir	116 367
Fournisseurs - débiteur	131
Fournisseurs - avance CCSS/ONSS	18
Fournisseurs - avoir à recevoir	95
<b>Total</b>	<b>118 981</b>

Valeurs mobilières de placement

Valeurs en k€	Montant
Valeur brute comptable	103 117
Dépréciation au 31 décembre 2020	-274
<b>Valeur nette comptable des VMP</b>	<b>102 843</b>
Valeur liquidative des VMP au 31 décembre 2020	103 320
Plus-value latente au 31 décembre 2020	476

Provisions

Valeurs en k€	Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques		365		365
Provisions pour charges		1 273		1 273
<b>Total</b>		<b>1 638</b>		<b>1 638</b>

**Dettes**Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 147 122 keuros et le classement par échéance s'établit comme suit :

Valeurs en k€	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Emprunts et dettes financières diverses	14		14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 944	65 944	
Dettes fiscales et sociales	80 176	80 176	
Autres dettes	989	989	
<b>Total</b>	<b>147 122</b>	<b>147 108</b>	<b>14</b>

Charges à payer

Le total des charges à payer à la clôture de l'exercice s'élève à 137 643 keuros et se détaille comme suit :

Valeurs en k€	Montant
Fournisseurs - Factures à recevoir	62 076
Charges à payer - Congés à payer (y compris charges patronales)	2 196
Charges à payer - Primes à payer (y compris charges patronales)	53 975
Participation et abondement (y compris charges patronales)	16 889
Indemnité à payer (y compris charges patronales)	1 421
Charges à payer - Taxe d'apprentissage	34
Charges à payer - Formation professionnelle continue	51
Charges à payer - Effort construction	100
Charges à payer - Agéfiph	15
Charges à payer - Cvae	675
Charges à payer - Taxe sur les dépenses de publicité	1
Charges à payer - Autres éléments	210
<b>Total</b>	<b>137 643</b>

## Comptes de régularisation

## Produits et charges constatés d'avance

Les produits et charges constatés d'avance sont répartis par nature comme suit :

Valeurs en k€	Produits constatés d'avance	Charges constatées d'avance
En résultat d'exploitation		1 731
<b>Total</b>		<b>1 731</b>

## Evolution du capital

	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital au début d'exercice	10 130	148,91
Mouvements de l'exercice	845	148,91
<b>Titres composant le capital à la fin de l'exercice</b>	<b>10 975</b>	<b>148,91</b>

## Distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices

Au titre des derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2017 112 506 keuros
- Exercice clos le 31 décembre 2018 114 048 keuros
- Exercice clos le 31 décembre 2019 102 500 keuros

## Variation des capitaux propres

En k€	Capital	Acompte sur dividendes	Primes et réserves	Résultat	Total
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2019</b>	<b>1 508</b>	<b>-38 000</b>	<b>18 541</b>	<b>106 322</b>	<b>88 372</b>
Affectation du résultat 2019		38 000	3 822	-106 322	-64 500
Acompte sur dividendes		-29 000			-29 000
Augmentation de capital	126		3 874		4 000
Résultat 2020				191 087	191 087
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>1 634</b>	<b>-29 000</b>	<b>26 237</b>	<b>191 087</b>	<b>189 958</b>

### 5. AUTRES INFORMATIONS

#### Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen au cours de la période a été de 112 personnes.

Au 31 décembre 2020, l'effectif est de 133 personnes dont 118 cadres, 14 non-cadres et 1 apprenti (sans tenir compte du prorata au titre du temps partiel).

Ces données n'incluent pas les effectifs des succursales italienne et luxembourgeoise.

#### Engagements et caution

Au terme d'un contrat de bail commercial conclu le 30 juillet 2014 entre les sociétés GALAXIE VENDOME et DNCA Finance a donné une garantie de paiement autonome à première demande auprès de BNP Paribas au profit de la société GALAXIE VENDOME pour un montant de 1 915 keuros représentant au maximum l'équivalent de 12 mois de loyers. Cette garantie expirera le 31 décembre 2024.

La société a octroyé une garantie bancaire au propriétaire des locaux où elle a établi son siège social, pour un montant de 21 keuros.

#### Engagements de location immobilière

Au titre des baux immobiliers, DNCA Finance a un engagement de versement de :

- 8 032 keuros HT (hors charges locatives) en France
- 980 keuros (hors charges locatives) en Italie.
- 392 keuros (hors charges locatives) au Luxembourg

#### Consolidation

L'ensemble consolidé le plus grand dans lequel les données financières de DNCA Finance sont intégrées est BPCE, dont le siège social se trouve 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris (RCS Paris 493 455 042). Les comptes consolidés du Groupe BPCE sont disponibles sur le site internet [www.groupebpce.fr](http://www.groupebpce.fr).

L'ensemble consolidé le plus petit dans lequel les données financières de DNCA Finance sont intégrées est Natixis Investment Managers, dont le siège social se trouve 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris (RCS Paris 453 952 681).

#### Evènements postérieurs à la clôture

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le gérant, aucun évènement nécessitant une mention dans l'annexe n'a été identifié.

**DNCA Finance**  
**Société en commandite simple**  
**au capital social de 1 634 319,43 €**  
**19 place Vendôme**  
**75001 Paris**  
**432 518 041 RCS Paris**

---

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 9 MARS 2021**

---

Le 9 mars 2021, à 17h30, les associés de la société DNCA Finance (la «**Société**») se sont réunis en assemblée générale ordinaire, par téléphone, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation des rapports et comptes annuels :
  - Présentation du rapport annuel sur la gestion de DNCA Finance et des comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
  - Présentation du rapport des commissaires aux comptes y afférent ;
- Constatation de l'existence de sommes distribuables, affectation du résultat de l'exercice écoulé et distribution d'un dividende ;
- Approbation des dépenses visées à l'article 223 quater et 223 quinquies du CGI ;
- Quitus au gérant et aux mandataires qui ont été en fonction au cours de l'exercice écoulé pour leur gestion pendant cet exercice ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Chaque associé a été régulièrement convoqué le 18 février 2021.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée post-séance par chaque membre de l'assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Eric Franc, gérant de DNCA FINANCE SCS, préside l'assemblée.

Monsieur Philippe Bertrand, représentant de Natixis Investment Managers Participations 3, Monsieur Cyril Marie, représentant Natixis Investment Managers et Société des Cadres DNCA, sont appelés comme scrutateurs et acceptent cette fonction.

L'assemblée générale désigne Monsieur Grégoire Scheiff en qualité de secrétaire.

Le cabinet Deloitte & Associés, co-commissaire aux comptes titulaire, représenté par Madame Anne-Elisabeth Pannier, régulièrement convoqué le 18 février 2021, est absent et excusé.

Le cabinet PriceWaterhouseCoopers, co-commissaire aux comptes titulaire, représenté par Madame Anna Maslova, régulièrement convoqué le 18 février 2021, est absent et excusé.

Monsieur Sébastien Lepage, représentant le comité social et économique, régulièrement convoqué le 18 février 2021, est absent et excusé.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 10 975 parts sociales plus une part en industrie auxquelles sont rattachés 10 976 droits de vote, sur les 10 976 droits de vote.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

Le Président évoque la mise à disposition des associés des documents suivants :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- une copie de la lettre de convocation envoyée aux commissaires aux comptes ;
- une copie de la lettre de convocation adressée au représentant du comité social et économique ;
- la feuille de présence et les pouvoirs donnés par les associés représentés ;
- un exemplaire des statuts ;
- la liste des associés.

Il énumère également les documents suivants, qui vont être soumis à l'assemblée générale :

- le rapport annuel du Gérant sur la gestion de la Société au cours de l'exercice écoulé ;
- les comptes sociaux de l'exercice écoulé et le rapport général des commissaires aux comptes y afférant ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente assemblée générale a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires et déclare que les documents et renseignements réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée générale.

Il indique en outre que les mêmes documents que ceux adressés aux associés ont été remis, dans les mêmes délais, aux représentants du comité social et économique.

Les membres de l'assemblée générale lui donnent acte de cette déclaration.

Avant de soumettre les résolutions au vote, le Président fait un point sur la situation de DNCA Finance au regard de la crise COVID-19 qui a marqué l'année 2020. DNCA Finance a activé son plan de continuation des activités, à raison des mesures de confinement décidées par le gouvernement français. Les collaborateurs de DNCA Finance ont été placés en télétravail et ont assuré la continuité des activités. DNCA Finance n'a activé aucun des mécanismes de soutien mis en place par le gouvernement français pour faire face aux périodes de confinement.

La propagation rapide de la pandémie a entraîné une dégradation de la situation économique mondiale, touchant de nombreux secteurs d'activité et se traduisant par des répercussions importantes sur les activités économiques de nombreux pays. Les restrictions à la mobilité dans les zones touchées et la perturbation des chaînes d'approvisionnement due aux fermetures des sociétés industrielles et commerciales durant 2020 ont eu un impact manifeste sur les chaînes de valeur économique dans les zones géographiques et les secteurs d'activités impactés (recettes touristiques, transport aérien, ventes locales, etc.).

La crise du Covid-19 a par ailleurs entraîné une très forte volatilité et des fluctuations erratiques des marchés, impactant directement l'activité de DNCA Finance.

Puis, il donne lecture des documents soumis à l'assemblée générale.

Le Président soumet au vote de l'assemblée générale les résolutions suivantes :

## **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport annuel établi par le gérant sur la gestion de DNCA Finance au cours de l'exercice écoulé et des comptes sociaux dudit exercice, ainsi que du rapport des commissaires aux comptes sur ces comptes, approuve l'ensemble de ces documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Associés Commanditaires.*

## DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir constaté :

- que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice de 191.086.604 euros,
- qu'un acompte de 29.000.024 euros a été distribué aux associés suite à la décision du Gérant du 24 juillet 2020, après approbation par le Comité de Surveillance,
- qu'à l'occasion de la transmission universelle de patrimoine de DNCA Finance Luxembourg, DNCA Finance a reconstitué les réserves spéciales d'impôt sur la fortune pré-existantes par prélèvement sur le report à nouveau pour un montant de 3.532.500 euros, soit 198.900 euros au titre de 2017, 824.825 euros au titre de 2018, 1.120.125 euros au titre de 2019 et 1.388.650 euros au titre de 2020,
- et que le report à nouveau s'élève à 13.692.884 euros,

décide :

- de créditer la réserve légale de 13.000 euros,
- de créditer la réserve spéciale d'impôt sur la fortune relative à la succursale de la Société au Luxembourg, de 1.659.975 euros,
- de créditer le report à nouveau à hauteur de 10.512.671 euros pour le porter à 24.205.556 euros,
- de distribuer une somme de 178.900.958 euros, dont 149.900.934 euros à verser et 29.000.024 euros déjà versés à titre d'acompte au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020.

Sommes distribuables	Proposition d'affectation	
Résultat de l'exercice	191 086 604	Réserve légale 13 000
Acompte sur dividende	-29 000 024	Réserve spéciale d'impôt sur la fortune 1 659 975
Report à nouveau	13 692 884	Distribution 149 900 934
		Report à nouveau 24 205 556
<b>TOTAL</b>	<b>175 779 464</b>	<b>TOTAL 175 779 464</b>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 % s'établit à 178 901 000 euros.

En application des stipulations de l'article 10 des statuts, la distribution sera répartie de la façon suivante entre les associés :

Données DNCA Finance - euros	Résultat comptable	Dividende	Taux de distribution	Répartition du dividende				
				Natixis IM P3	Sté des Cadres DNCA	Natixis IM	Centilux	DNCA Management
<b>Droits fixes (A)</b>	<b>250 000</b>	<b>250 000</b>	<b>100,000%</b>	<b>250 000</b>				
Nombre actions		10 130		8 381	45	1	730	973
Droits financiers		100,00%		70,6381%	15,0000%	0,0084%	6,1527%	8,2008%
<b>Droits proportionnels (B) = (1+2)</b>	<b>35 574 077</b>	<b>28 875 024</b>		<b>21 407 885</b>	<b>4 545 966</b>	<b>1 714</b>	<b>1 251 442</b>	<b>1 668 018</b>
Résultat avant IS commanditaires (1)	37 005 491	30 306 438	81,897%	21 407 885	4 545 966	2 554	1 864 665	2 485 368
IS commanditaires (2)	-1 431 414	-1 431 414	100,000%			-840	-613 223	-817 351
Nombre actions		10 975		10 929	45	1		
Droits financiers		100,00%		84,9922%	15,0000%	0,0078%		
<b>Droits proportionnels (C) = (1+2)</b>	<b>155 262 527</b>	<b>149 775 934</b>		<b>127 147 986</b>	<b>22 616 314</b>	<b>11 634</b>		
Résultat avant IS commanditaires (1)	156 262 019	150 775 426	96,489%	128 147 386	22 616 314	11 725		
IS commanditaires (2)	-999 492	-999 492	100,000%	-999 401		-91		
<b>TOTAL (A+B+C) avt arrondi</b>	<b>191 086 604,09</b>	<b>178 900 957,98</b>	<b>93,623%</b>	<b>148 555 871</b>	<b>27 412 280</b>	<b>13 348</b>	<b>1 251 442</b>	<b>1 668 018</b>
Réallocation Centilux -> NIM P3				1 251 442			-1 251 442	
Réallocation DNCA Management -> NIM P3				1 668 018				-1 668 018
<b>TOTAL (A+B+C) avt arrondi</b>				<b>151 475 330</b>	<b>27 412 280</b>	<b>13 348</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ACOMPTÉ RECU</b>								
PART INDUSTRIE					-125 000,00			
PARTS A				-22 659 330,33				
PARTS B					-4 545 965,70			
PARTS C NIM						-1 714,30		
PARTS C DNCA Management				-1 668 013,90				
<b>TOTAL</b>		<b>-29 000 024,23</b>		<b>-24 327 344,23</b>	<b>-4 670 965,70</b>	<b>-1 714,30</b>		
<b>MONTANTS A DISTRIBUER AVANT ARRONDI</b>								
PART INDUSTRIE					125 000,00			
PARTS A				127 147 985,85				
PARTS B					22 616 313,90			
PARTS C						11 634,00		
<b>TOTAL</b>		<b>149 900 933,75</b>		<b>127 147 985,85</b>	<b>22 741 313,90</b>	<b>11 634,00</b>		

L'assemblée générale ordinaire rappelle en outre qu'il a été distribué aux actionnaires à titre de dividendes :

- 112.506 000 euros au titre de 2017,
- 114.048 000 euros au titre de 2018
- 102.500 000 euros au titre de 2019.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Associés Commanditaires.*

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires constate, au titre de l'exercice écoulé, les dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, suivantes :

- au titre de l'article 223 quater du CGI : néant
- au titre de l'article 223 quinquies du CGI : néant

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Associés Commanditaires.*

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, donne quitus au gérant et aux mandataires qui ont été en fonction au cours de l'exercice écoulé pour leur gestion pendant cet exercice.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Associés Commanditaires.*

## CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, confère tous pouvoirs au gérant, à tous mandataires désignés par lui, et au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée générale ordinaire à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée avec le consentement de tous les Associés Commandités et de tous les Associés Commanditaires.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le bureau.



Eric FRANC  
Président de séance



Philippe BERTRAND  
Scrutateur



Cyril MARIE  
Scrutateur



Grégoire SCHEIFF  
Secrétaire de  
séance

\* \* \*

**DNCA Finance**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine

**Deloitte et Associés**  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris La Défense

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

A l'assemblée générale  
**DNCA Finance**  
19 Place Vendôme  
75001 Paris

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DNCA Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs

perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 26 février 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte et Associés



Anna Maslova



Anne-Elisabeth Pannier

# DNCA Finance

S.C.S.

COMPTES ANNUELS

Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020



# DNCA Finance

## Compte de résultat

	<i>en k€</i>	
	2020	2019
Production vendue	282 080	242 279
Autres produits	197	50
<b>PRODUITS</b>	<b>282 277</b>	<b>242 329</b>
Autres achats & charges externes	-80 228	-80 200
Impôts, taxes et vers. Assim.	-9 760	-7 393
Salaires et Traitements	-39 520	-26 723
Charges sociales	-16 318	-12 392
Amortissements et provisions	-455	-374
Autres charges	-22	-23
<b>CHARGES</b>	<b>-146 302</b>	<b>-127 105</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>135 975</b>	<b>115 224</b>
Produits financiers	64 126	1 707
Charges financières	-1 312	-752
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>62 813</b>	<b>955</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>198 788</b>	<b>116 178</b>
Produits exceptionnels	8	254
Charges exceptionnelles	-996	-74
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-988</b>	<b>180</b>
Participation des salariés	-3 927	-4 340
Impôts sur les bénéfices	-2 787	-5 696
<b>RESULTAT NET</b>	<b>191 087</b>	<b>106 322</b>

# DNCA Finance

## Bilan

<i>en k €</i>				
ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 034	938	96	82
Fonds commercial	10		10	10
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	3 907	1 991	1 916	1 541
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	10		10	1 015
Autres immobilisations financières	512		512	486
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>5 473</b>	<b>2 928</b>	<b>2 545</b>	<b>3 133</b>
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	118 737		118 737	50 933
Fournisseurs débiteurs	244		244	42
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 640		6 640	1 085
Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires	86		86	
Autres	200		200	241
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commande	76		76	213
Valeurs mobilières de placement	103 117	274	102 843	45 569
Disponibilités	105 588		105 588	68 758
Charges constatées d'avance	1 761		1 761	1 450
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>336 448</b>	<b>274</b>	<b>336 174</b>	<b>168 291</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>341 921</b>	<b>3 202</b>	<b>338 719</b>	<b>171 424</b>

PASSIF	en k€	
	Au 31/12/20	Au 31/12/19
Capital social ou individuel	1 634	1 508
Prime d'émissions, de fusion, d'apport...	8 861	4 987
Réserve légale	151	151
Autres réserves	3 533	
Report à nouveau	-15 307	-24 597
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>191 087</b>	<b>106 322</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>189 959</b>	<b>88 372</b>
Provisions pour risques	365	
Provisions pour charges	1 273	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 638</b>	
<i>Emprunts</i>		15
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15
Emprunts et dettes financières diverses	14	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 944	32 477
<i>Personnel</i>	50 469	32 685
<i>Organismes sociaux</i>	18 630	11 902
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	3 015	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	189	225
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 873	4 735
Dettes fiscales et sociales	80 176	49 548
Autres dettes	989	1 013
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>147 122</b>	<b>83 052</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>338 719</b>	<b>171 424</b>

Désignation de la société : DNCA FINANCE SCS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 338 719 keuros et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 191 087 keuros.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a eu une durée de 12 mois et a couvert la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général, selon les dispositions du règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en keuros.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et le cas échéant, des pertes constatées.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

	Durée de vie prévue
Concessions, logiciels et brevets	1 à 3 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 20 ans
Mobilier	4 à 10 ans

#### Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participation et autres titres immobilisés sont le cas échéant dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture.

Ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'utilité à la date d'arrêt ou de leur coût d'acquisition. Les éventuelles moins-values latentes font l'objet d'une dotation pour dépréciation.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité.

### Chiffres d'affaires et créances

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de commissions facturées à des OPCVM. La facturation est réalisée soit mensuellement, soit trimestriellement, soit semestriellement en fonction de la nature des commissions facturées.

Les factures à établir sont essentiellement des frais de gestion de l'activité de la gestion collective. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

S'agissant des commissions de performance, elles sont comptabilisées quand elles sont devenues définitivement acquises à la société de gestion.

### Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, la différence fait l'objet d'une dépréciation.

La comptabilité des valeurs mobilières de placement est réalisée suivant la méthode du « premier entré, premier sorti ».

### Engagements de retraite

Les avantages dont bénéficie le personnel sont comptabilisés dans la rubrique « Frais de personnel ».

Dans les avantages postérieurs à l'emploi tels que les régimes de retraite et les indemnités de fin de carrière, on distingue :

- Les régimes à cotisations définies, comprenant principalement les régimes de retraite de base de la sécurité sociale et les régimes de retraite complémentaires de l'AGIRC et de l'ARRCO pour lesquels l'entreprise n'est pas engagée sur le niveau des prestations. Les cotisations appelées au titre de ces régimes sont comptabilisées en charge de l'exercice.
- Les régimes à prestations définies pour lesquels DNCA Finance s'engage, de manière formelle ou implicite, sur un montant ou un niveau de prestations, donnent lieu à évaluation. Cette évaluation est réalisée sur un rythme annuel par des actuaires indépendants. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels.

Les obligations de DNCA Finance en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié.

Conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Indemnité de fin de carrière : la convention collective de la société renvoie aux dispositions légales ; pour les salariés transférés en septembre 2020 d'Ostrum, l'indemnité de fin de carrière renvoie aux accords du Groupe Natixis .

La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles :

- La probabilité de durée de service futur du salarié ;
- Le niveau de rémunération future ;
- L'espérance de vie ;
- La rotation du personnel.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- Age de départ : 63 ans
- Accroissement des salaires : 2,28%
- Taux d'actualisation : 0,45%

Au 31 décembre 2020, l'engagement s'élève à 1 259 keuros et il est couvert à hauteur de 1 026 keuros par un contrat d'assurance. Par ailleurs, on trouve au bilan de DNCA Finance une provision de 668 keuros, résultant de l'apport partiel d'activité Ostrum et du maintien du régime spécifique aux salariés ex-Ostrum en application de l'article L1224 du Code du travail.

### **Rémunération des dirigeants**

La rémunération des organes de Direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

### **Rémunérations variables**

Au titre des rémunérations variables, DNCA Finance verse à certains de ses salariés des bonus.

En application de la Directive Ucits V et selon les dispositions de la politique de rémunération de DNCA agréée par l'AMF, pour les salariés qualifiés de preneurs de risque, cette rémunération peut faire l'objet d'un différé.

Les conditions d'acquisition de ces bonus conduisent à provisionner l'intégralité des bonus attribués au titre de 2020 dès la fin de l'année 2020.

### **Intégration des comptes des succursales italienne et luxembourgeoise**

Les états financiers des succursales italienne et luxembourgeoise, établis d'après les règles locales, sont retraités suivant les principes comptables français et intégrés à la comptabilité de DNCA Finance après élimination des opérations réciproques. La succursale contribue à hauteur de 12 mois quand la succursale luxembourgeoise contribue pendant le dernier mois de l'exercice.

### 2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

#### ▪ Crise sanitaire

Depuis mi-mars 2020, DNCA Finance a activé son plan de continuation des activités, à raison des mesures de confinement décidées par le gouvernement français. Les collaborateurs de DNCA ont été placés en télé-travail et ont assuré la continuité des activités.

DNCA Finance n'a activé aucun des mécanismes de soutien mis en place par le gouvernement français pour faire face à la période de confinement.

La crise sanitaire a affecté le niveau des encours gérés directement et indirectement par DNCA Finance ; les effets conjugués de valorisation et de décollecte ont conduit à une baisse des encours au 1er trimestre 2020.

#### ▪ Distribution et acompte sur dividendes

Le 25 mars 2020, l'assemblée générale a approuvé la distribution d'un dividende de 64 500 keuros.

Le 24 juillet 2020, suite à l'accord donné par le Comité de Surveillance, le Gérant, en application de l'application des dispositions de l'article L. 232-12 du Code de Commerce, a procédé à la distribution d'un acompte de dividende d'un montant de 29 000 keuros.

#### ▪ Apport des activités de gestion actions et obligations convertibles d'Ostrum Asset Management

Afin de mettre en œuvre le partenariat avec la Banque Postale Asset Management portant sur les activités de gestion assurantielle, taux, crédits et monétaire, Ostrum Asset Management a conclu en juillet 2020 avec DNCA Finance un traité d'apport relatif à certaines activités de gestion actions et convertibles. En conséquence, en date du 30 septembre, 22 personnes ont été transférées d'Ostrum Asset Management vers DNCA Finance en vue de gérer des fonds actions et convertibles pour un montant total de 8 milliards d'euros.

En application des dispositions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des normes comptables relatif au plan comptable général, les apports ont été évalués sur la base de leur valeur nette comptable, s'agissant d'une opération d'apport partiel d'actif constituant une branche complète d'activité et impliquant des sociétés sous contrôle commun. L'actif net apporté s'élève à 4 000 keuros et est principalement constitué à l'actif de créances clients (7 874 keuros) et au passif de provisions pour risques (713 keuros), de dettes fournisseurs (911 keuros) et de dettes fiscales et sociales (2 314 keuros).

Pour la rémunération de l'apport, la valeur réelle de l'activité apportée a été retenue, soit 65 000 keuros ; DNCA Finance a émis 845 parts sociales au profit d'Ostrum Asset Management, pour un montant de capital de 126 keuros et une prime d'apport de 3 874 keuros.

Au 31 décembre 2020, l'impact de cette opération sur le bilan est marginal. Au compte de résultat, les revenus des activités apportées s'élèvent à 11 766 keuros.

#### ▪ Transmission universelle de patrimoine de DNCA Courtage

DNCA Finance a initié en 2020 une simplification de son organisation. Avec effet au 3 novembre 2020, DNCA Finance a absorbé DNCA Courtage, sa filiale détenue à 100%.

En application des dispositions du Plan Comptable Général, cette opération a été comptabilisée à la valeur comptable. Le boni de fusion s'élève à 237 keuros, calculé comme la différence entre l'actif net reçu, soit 252 keuros et la valeur comptable de la participation, soit 15 keuros. Ce boni de fusion est représentatif des résultats accumulés non distribués ; il a donc été comptabilisé en produit financier.

Au 31 décembre 2020, l'impact de cette opération sur le bilan et le compte de résultat est marginal.

#### ▪ Changement de société de gestion de la SICAV DNCA Invest et transmission universelle de patrimoine de DNCA Finance Luxembourg

DNCA Finance a initié en 2020 une simplification de son organisation, notamment pour ses activités luxembourgeoises.

# DNCA Finance

## Annexe

En date du 1<sup>er</sup> octobre 2020, DNCA Finance est devenue la société de gestion de la SICAV luxembourgeoise DNCA Invest, en lieu et place de DNCA Finance Luxembourg.

En date du 3 décembre 2020, DNCA Finance a absorbé DNCA Finance Luxembourg, sa filiale détenue à 100% et a transféré à une succursale nouvellement créée et établie à Luxembourg les actifs et passifs reçus lors de l'opération de transmission de patrimoine. La nouvelle succursale a pour objet la supervision de la gestion administrative déléguée de la SICAV luxembourgeoise DNCA Invest et la commercialisation des produits DNCA en Belgique et au Luxembourg.

En application des dispositions du Plan Comptable Général, l'opération de transmission de patrimoine a été comptabilisée à la valeur comptable. Le boni de fusion s'élève à 62 761 keuros, calculé comme la différence entre l'actif net reçu, soit 63 761 keuros et la valeur comptable de la participation, soit 1 000 keuros. Ce boni de fusion est représentatif des résultats accumulés et non distribués depuis 2014 ; il a donc été comptabilisé en produit financier.

A fin 2020, l'impact de cette opération sur le bilan est une augmentation de 91 553 keuros de l'actif, dont 35 037 keuros sur les valeurs mobilières de placement et 46 399 keuros sur les disponibilités.

## 3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## Chiffre d'affaires

Valeurs en k€	2020	2019
Commissions de gestion	126 176	126 999
Délégations de gestion	55 225	73 096
Commissions de mouvement	8 857	8 058
Commissions de performance	88 947	31 648
Autres éléments	2 874	2 478
<b>Total</b>	<b>282 080</b>	<b>242 279</b>

## Résultat financier

Valeurs en k€	2020	2019
<b>Produits financiers</b>		
Gain de change	31	6
Produits nets sur cessions de VMP	1 072	728
Reprise des dotations aux provisions de VMP	25	974
Boni de fusion	62 997	
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur emprunt	0	-1
Intérêts bancaires	-7	-3
Perte de change	-34	-28
Pertes nettes sur cessions de VMP	-1 086	-721
Dotation aux dépréciations de VMP	-184	
<b>Total</b>	<b>62 814</b>	<b>955</b>

## Résultat exceptionnel

Valeurs en k€	2020	2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits sur opération de gestion courante	8	254
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges sur opération de gestion	-81	-74
Dotation pour risques et charges exceptionnelles	-915	
<b>Total</b>	<b>-988</b>	<b>180</b>

### Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Le taux d'impôt appliqué est de 31% conformément à l'article 205 du CGI.

Compte tenu de la forme juridique de DNCA Finance, seul l'impôt dû au titre des associés commanditaires est comptabilisé au prorata de détention des droits financiers détenus par les associés commanditaires au cours de l'année.

Le taux d'intérêt financier des associés commanditaires est de 0,01% au 31 décembre 2020 contre 14,87% au 31 décembre 2019.

	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat après impôts</i>
Résultat courant et participation	194 861	-2 801	192 060
Résultat exceptionnel	-988	14	-974
<b>Résultat comptable</b>	<b>193 873</b>	<b>-2 787</b>	<b>191 087</b>

## 4. NOTES SUR LE BILAN

## Tableau des immobilisations

Valeurs brutes en k€	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>	10			10
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	1 090	70	-126	1 034
Immobilisations incorporelles	1 100	70	-126	1 044
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>	1 349	351		1 700
<i>Matériel de transport</i>	65			65
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	1 623	545	-26	2 142
Immobilisations corporelles	3 037	895	-26	3 907
<i>Autres participations</i>	1 015		-1 015	
<i>Autres titres immobilisés</i>		10		10
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	486	26		512
Immobilisations financières	1 501	36	-1 015	522
<b>Actif immobilisé</b>	<b>5 638</b>	<b>1 001</b>	<b>-1 166</b>	<b>5 473</b>

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de logiciels. Elles incluent également un fond commercial inscrit à l'actif depuis le 31 décembre 2003 suite à la fusion avec la société DNC Investissement SAS pour un montant de 10 keuros.

## Amortissements des immobilisations

Valeurs brutes en k€	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	1 008	55	-126	938
Immobilisations incorporelles	1 008	55	-126	938
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>	670	155		824
<i>Matériel de transport</i>	38	10		48
<i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	789	357	-27	1 119
Immobilisations corporelles	1 496	521	-27	1 991
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 505</b>	<b>576</b>	<b>-152</b>	<b>2 929</b>

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 128 254 keuros et le classement par échéance s'établit comme suit :

Valeurs brutes en k€	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	512		512
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	118 737	118 737	
Fournisseurs débiteurs	244	244	
Avances et acomptes versés sur commandes	76	76	
Etat	6 725	6 725	
Autres	200	200	
Charges constatées d'avance	1 761	1 727	33
<b>Total</b>	<b>128 254</b>	<b>127 709</b>	<b>545</b>

#### Produits à recevoir

Le solde des clients est essentiellement constitué des revenus reconnus au titre du mois de décembre 2020. Ils seront facturés et perçus début 2021.

Valeurs brutes en k€	Montant
Clients	2 370
Clients factures à établir	116 367
Fournisseurs - débiteur	131
Fournisseurs - avance CCSS/ONSS	18
Fournisseurs - avoir à recevoir	95
<b>Total</b>	<b>118 981</b>

#### Valeurs mobilières de placement

Valeurs en k€	Montant
Valeur brute comptable	103 117
Dépréciation au 31 décembre 2020	-274
<b>Valeur nette comptable des VMP</b>	<b>102 843</b>
Valeur liquidative des VMP au 31 décembre 2020	103 320
Plus-value latente au 31 décembre 2020	476

<u>Provisions</u>				
Valeurs en k€	Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques		365		365
Provisions pour charges		1 273		1 273
<b>Total</b>		<b>1 638</b>		<b>1 638</b>

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 147 122 keuros et le classement par échéance s'établit comme suit :

Valeurs en k€	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Emprunts et dettes financières diverses	14		14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 944	65 944	
Dettes fiscales et sociales	80 176	80 176	
Autres dettes	989	989	
<b>Total</b>	<b>147 122</b>	<b>147 108</b>	<b>14</b>

#### Charges à payer

Le total des charges à payer à la clôture de l'exercice s'élève à 137 643 keuros et se détaille comme suit :

Valeurs en k€	Montant
Fournisseurs - Factures à recevoir	62 076
Charges à payer - Congés à payer (y compris charges patronales)	2 196
Charges à payer - Primes à payer (y compris charges patronales)	53 975
Participation et abondement (y compris charges patronales)	16 889
Indemnité à payer (y compris charges patronales)	1 421
Charges à payer - Taxe d'apprentissage	34
Charges à payer - Formation professionnelle continue	51
Charges à payer - Effort construction	100
Charges à payer - Agefiph	15
Charges à payer - Cvae	675
Charges à payer - Taxe sur les dépenses de publicité	1
Charges à payer - Autres éléments	210
<b>Total</b>	<b>137 643</b>

### Comptes de régularisation

#### Produits et charges constatés d'avance

Les produits et charges constatés d'avance sont répartis par nature comme suit :

Valeurs en k€	Produits constatés d'avance	Charges constatées d'avance
En résultat d'exploitation		1 731
<b>Total</b>		<b>1 731</b>

### Evolution du capital

	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital au début d'exercice	10 130	148,91
Mouvements de l'exercice	845	148,91
<b>Titres composant le capital à la fin de l'exercice</b>	<b>10 975</b>	<b>148,91</b>

### Distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices

Au titre des derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2017	112 506 keuros
- Exercice clos le 31 décembre 2018	114 048 keuros
- Exercice clos le 31 décembre 2019	102 500 keuros

### Variation des capitaux propres

En k€	Capital	Acompte sur dividendes	Primes et réserves	Résultat	Total
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2019</b>	<b>1 508</b>	<b>-38 000</b>	<b>18 541</b>	<b>106 322</b>	<b>88 372</b>
Affectation du résultat 2019		38 000	3 822	-106 322	-64 500
Acompte sur dividendes		-29 000			-29 000
Augmentation de capital	126		3 874		4 000
Résultat 2020				191 087	191 087
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>1 634</b>	<b>-29 000</b>	<b>26 237</b>	<b>191 087</b>	<b>189 958</b>

### 5. AUTRES INFORMATIONS

#### Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen au cours de la période a été de 112 personnes.

Au 31 décembre 2020, l'effectif est de 133 personnes dont 118 cadres, 14 non-cadres et 1 apprenti (sans tenir compte du prorata au titre du temps partiel).

Ces données n'incluent pas les effectifs des succursales italienne et luxembourgeoise.

#### Engagements et caution

Au terme d'un contrat de bail commercial conclu le 30 juillet 2014 entre les sociétés GALAXIE VENDOME et DNCA Finance a donné une garantie de paiement autonome à première demande auprès de BNP Paribas au profit de la société GALAXIE VENDOME pour un montant de 1 915 keuros représentant au maximum l'équivalent de 12 mois de loyers. Cette garantie expirera le 31 décembre 2024.

La société a octroyé une garantie bancaire au propriétaire des locaux où elle a établi son siège social, pour un montant de 21 keuros.

#### Engagements de location immobilière

Au titre des baux immobiliers, DNCA Finance a un engagement de versement de :

- 8 032 keuros HT (hors charges locatives) en France
- 980 keuros (hors charges locatives) en Italie.
- 392 keuros (hors charges locatives) au Luxembourg

#### Consolidation

L'ensemble consolidé le plus grand dans lequel les données financières de DNCA Finance sont intégrées est BPCE, dont le siège social se trouve 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris (RCS Paris 493 455 042). Les comptes consolidés du Groupe BPCE sont disponibles sur le site internet [www.groupebpce.fr](http://www.groupebpce.fr).

L'ensemble consolidé le plus petit dans lequel les données financières de DNCA Finance sont intégrées est Natixis Investment Managers, dont le siège social se trouve 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris (RCS Paris 453 952 681).

#### Evènements postérieurs à la clôture

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le gérant, aucun évènement nécessitant une mention dans l'annexe n'a été identifié.

